



Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 7 avril 2026 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- Constitution des commissions communales - désignation des vices présidents et membres
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation des délégués aux organismes intercommunaux
- Désignation des correspondants : correspondant défense - correspondant incendie
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs
- Intercommunalité : SIEIL 37 – motion loi de décentralisation
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses : création d'un compte facebook